

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› INTERVENTION SOCIALE

Responsable Pédagogique : Anne-Cécile BEGOT
Responsable d'année : Annick CAZARRE
Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES | 4 |
| PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER | 7 |
| CALENDRIER | 10 |
| ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS | 11 |
| UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I | 12 |
| UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête | 21 |
| UE 3 - Langages et outils professionnels I | 23 |
| UE 4 - Contextes et environnements professionnels | 26 |
| UE 5 - Contextes et environnements territoriaux | 28 |
| UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation | 32 |
| UE 7 - Pratiques de la recherche II | 36 |

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2017/2018
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat »

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 3 juillet 2017.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2016/2017

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 4 juillet 2017 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
hamid.kebbiche@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603 ou directement auprès de Mme Emmanuelle AURAS, Maître de conférences en Science de l'éducation par mail : emmanuelle.auras@u-pec.fr

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 19 septembre 2016.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Sandrine BAZAS.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Education » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Education Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'Education » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2017.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard le 6 octobre 2017, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies. De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus **tard le 6 octobre 2017**, délai de rigueur.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 18 septembre 2017 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

| | |
|-----------------------|---|
| Début de la formation | Semaine 38 - Lundi 18/09/2017 |
| Vacances de Noël | du 23/12/2017 après les cours |
| | Reprise des cours le 04/01/2018 |
| Révisions | Semaine 07 les 14/02/2018 et 15/02/2018 |
| Examens | Semaine 07 le 16/02/2018 |
| Jury | Semaine 11 le 15/03/2018 |

Bilan M1 premier semestre semaine 06 le 09/02/2018

Semestre 2

| | |
|---------------------|---|
| 8 semaines de stage | Semaine 12 à semaine 20 commençant le 19/03 |
| Jury 1 | Semaine 25 le 18/06/2018 |

2ème session :

Rattrapage semestre 1 et 2

| | |
|---------------|---------------------------------------|
| Révisions | Semaine 25 |
| Examens | Semaine 26 |
| Rendu dossier | Semaine 26 le 29/06/2018 au plus tard |
| Jury 2 | Semaine 28 le 13/07/2018 au plus tard |

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :
<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarité/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2016-2017 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

| | | |
|---|--------|--------|
| ECUE 1.1 Mutations de l'action publique | 18h CM | 2 ECTS |
| ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques | 45h CM | 5 ECTS |
| ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux | 9h CM | 1 ECTS |
| ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles | 9h CM | 1 ECTS |

UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête

| | | |
|-------------------------------|--------|--------|
| ECUE 2.1 Méthodologie | 12h TD | 1 ECTS |
| ECUE 2.2 Techniques d'enquête | 18h TD | 2 ECTS |

UE 3 - Langages et outils professionnels I

| | | |
|--|--------|--------|
| ECUE 3.1 Langues niveau I | 24h TD | 2 ECTS |
| ECUE 3.2 TICE | 24h TD | 2 ECTS |
| ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation | 24h TD | 2 ECTS |

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

| | | |
|--|--------|--------|
| ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations | 24h TD | 3 ECTS |
| ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels | 24h TD | 3 ECTS |

UE 5 - Contextes et environnements territoriaux

| | | |
|--|--------|--------|
| ECUE 5.1 Contextes institutionnels | 18h TD | 3 ECTS |
| <i>Dont 9h de cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »</i> | | |
| ECUE 5.2 Séminaire Europe I | 18h TD | 3 ECTS |
| <i>Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »</i> | | |

UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation

| | | |
|--|--------|--------|
| ECUE 6.1 Séminaire « Intervention Sociale » | 60h TD | 9 ECTS |
| ECUE 6.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel | 24h TD | 3 ECTS |

UE 7 - Pratiques de la recherche II

| | | |
|--------------------------------|--------|--------|
| ECUE 7.1 Etude de terrain | 54h TD | 9 ECTS |
| ECUE 7.2 Note de problématique | 54h TD | 9 ECTS |

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant : Dominique ARGOUD

18h CM

CONTENU

Nous analyserons les mutations de l'action publique sous un angle d'analyse sociologique.

En l'occurrence, nous regarderons comment un certain nombre de mutations sociétales peuvent avoir des répercussions très concrètes sur les dispositifs publics existants.

Ainsi, dans les pays industrialisés, la vie sociale s'est structurée autour de trois âges et temps sociaux : la formation (la jeunesse), le travail (la maturité), la retraite (la vieillesse).

Or, aujourd'hui, une telle organisation du cycle de vie est déstabilisée car l'individu est amené à s'affranchir partiellement des normes sociales guidant son parcours de vie, pour se construire lui-même sa propre trajectoire de vie.

Cette évolution majeure, qui a aussi des conséquences sur le rapport des individus au temps et au territoire, oblige les politiques publiques à tenter de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Dans cette perspective, nous analyserons le succès actuel de la notion de « parcours » dans les dispositifs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- Beck (U.), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Aubier, 2001 (1986).
- Cavalli (S.), « Modèle de parcours de vie et individualisation. Un état du débat », *Gérontologie et Société*, n°123, décembre 2007, p.55-69.
- Gaudin (J.-P.). Pourquoi la gouvernance ? Presses de Sciences Po, 2002.
- Giddens (A.), Les conséquences de la modernité. L'Harmattan, 1994.
- Informations sociales, Temps sociaux : concordances et discordances, n°153, mai-juin 2009.

ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

45h CM

1.2 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l' « employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.2 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

CONTENU

L'objet de l'enseignement est de présenter les principales analyses théoriques des politiques d'insertion.

On peut classer les recherches en trois grandes catégories.

Tout d'abord existent des travaux critiques qui mettent l'accent sur les effets pervers des politiques d'insertion : catégorisation des demandeurs d'emplois contraire à une égalité de traitement (Ebersold, 2001), déstabilisation du marché du travail par la création d'un statut intermédiaire entre chômage et salariat (Mauger, 2001)...

Un autre ensemble d'analyses, plus nuancées, ne se limitent pas à pointer les effets pervers des politiques d'insertion mais mettent également en évidence leur potentiel sous condition d'un certain nombre d'inflexions (Wuhl, 1996 ; Castra, 2003).

Enfin, un troisième type de recherches insistent sur l'impact positif des politiques d'insertion en matière d'intermédiation (Baron et al., 1994) et de développement des capacités (Bonvin et Farvaque, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.
- BONVIN J.M., FARVAQUE N. (2007), « L'accès à l'emploi au prisme des capacités, enjeux théoriques et méthodologiques », Formation emploi n°98, pp. 9-23.
- CASTRA D. (2003), L'insertion professionnelle des publics précaires, PUF, Paris.
- EBERSOLD S. (2001), La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de la recherche en sciences sociales, n°136-137, pp. 5-14.
- WUHL S. (1996), Insertion : les politiques en crise, PUF, Paris.

1.2 - Animation et éducation populaire

Enseignant responsable : Francis LEBON (francis.lebon@u-pec.fr)

Intervenant : Francis LEBON

9h CM

CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.2 - Education

Enseignant responsable : Nicolas DIVERT (nicolas.divert@u-pec.fr)

Intervenant : Nicolas DIVERT

9h CM

CONTENU

L'éducation focalise les regards et suscite de multiples avis, chacun ayant une opinion sur ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être mais aussi ce qu'elle était.

Nourries par de nombreux indicateurs et diverses comparaisons, ces positions ne peuvent pas être saisies si les ambitions qu'elle affiche ou les attentes qu'elle suscite sont écartées.

Malgré les transformations profondes auxquelles elle a dû et doit constamment faire face, l'éducation génère d'importantes critiques.

L'éducation ne peut se réduire à l'école mais toutes les deux sont notamment l'œuvre d'une histoire sociale et politique que nous essayerons d'aborder dans ce cours.

A partir de l'appréhension de thèmes tels que l'orientation, les diplômes, la carte scolaire ou les curricula, nous replacerons dans leur contexte ces questions devenues récurrentes et nous verrons les problématiques contemporaines qu'elles soulèvent, en France mais aussi dans d'autres pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Anyon J., 1980, « Social Class, and the Hidden Curriculum of Works », *Journal of Education*, 162, n° 1, p. 67-92.
- Bernstein B., 1996, *Pedagogy, Symbolic Control and Identity: Theory, Research and Critique*, London, Taylor & Francis.
- Glasman Dominique, Ouevrard Françoise, 2004, *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.
- Isambert-Jamati V., 1969, « Une réforme des lycées et collèges. Essai d'analyse sociologique de la réforme de 1902 », *L'Année sociologique*, 3^e série, vol. 20, p. 9-60.
- Lelièvre Claude, 1990, *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*, Paris, Nathan.
- Millet Mathias, Moreau Gilles (dir.), 2011, *La société des diplômés*, Paris, La Dispute.
- Prost Antoine, 1992, *Education, société et politiques*, Paris, Seuil.
- Robert André, 1993, *Système éducatif et réformes*, Paris, Nathan.
- Tanguy L., 1983, « Savoirs et rapports sociaux dans l'enseignement secondaire en France », *Revue française de sociologie*, vol. 24, 2, p. 227-254.
- Tanguy Lucie, 1991, *L'enseignement professionnel en France : des bouviers aux techniciens*, Paris, PUF.
- Terrail Jean-Pierre (dir.), 1997, *La scolarisation de la France : critique de l'état des lieux*, Paris, La Dispute.
- Terrail Jean-Pierre, 2002, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La Dispute.
- Van Zanten Agnès, 2001, *L'école de la périphérie*, Paris, PUF.
- Young M. F. D., 1971, *Knowledge and Control: New Directions for the Sociology of Education*, London, Collier-Macmillan.

1.2 - Social

Enseignant responsable : Eric GILLES (eric.gilles@u-pec.fr)

Intervenant : Eric GILLES

9h CM

CONTENU

Les politiques sociales seront interrogées sous trois angles : les institutions publiques, l'économie et la sociologie.

Des institutions européennes, étatiques, locales prennent des décisions en matière sociale. D'autres appliquent ces mesures.

Quelles sont ces institutions ?

Quelles sont les mesures adoptées ?

Les politiques sociales connaissent des problèmes financiers depuis les années 80 (retraites, chômage, etc.).

Quels sont-ils ?

En quoi modifient-ils les politiques sociales ?

Peut-on parler de rationalisation des politiques sociales ?

Différents acteurs participent à ces politiques sociales (législateurs, chefs de service, travailleurs sociaux, bénéficiaires...).

Sont-ils relativement autonomes par rapport aux règles explicites ?

A-t-on un nouveau rapport aux bénéficiaires ?

BIBLIOGRAPHIE

- Dominique Argoud, « La protection sociale en contexte de crise », *Problèmes économiques*, septembre 2015, Paris, La documentation française.
- Isabelle Astier, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, 2010, Paris, Armand Colin.
- Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, 2010 (1ère éd. : 2007), Paris, La Découverte.
- Mireille Elbaum, *Économie politique de la protection sociale*, 2011, Paris, PUF.
- Valérie Löchen, *Comprendre les politiques sociales*, 2013, Dunod.
- Marc de Montalembert (dir.), *La protection sociale en France*, 2013, La Documentation française.

ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Marcel PARIAT et Pascal LAFONT

9h CM

CONTENU

Ce cours a pour vocation de présenter les axes des politiques et des programmes internationaux.

Il s'intéresse pour une part aux organismes internationaux dont les missions visent à promouvoir l'éducation et la formation dans le monde, et pour une autre part aux programmes d'études et d'évaluation de portée internationale.

Il a pour objectif de mettre en perspectives les politiques nationales et internationales en privilégiant notamment l'analyse des jeux d'acteurs à ces différents niveaux.

La perspective privilégiée est celle de la lecture sociologique critique des politiques internationales affichées par les organismes et les états.

Qu'entend-t-on par organismes internationaux ?

ONU/PNUD - OMS - OCDE - PISA - UNESCO - Banque Mondiale - OIT/BIT - ONG...

Que recouvrent leurs périmètres d'intervention ?

Analyse critique des politiques de ces organismes.

Les programmes dessinent-ils des politiques ou les politiques invitent-elles à la définition de programmes ?

Quelles cohérences, et quelles spécificités entre ces organismes ?

BIBLIOGRAPHIE

- Brauman, R. (2006). Penser dans l'urgence : parcours critique d'un humanitaire. Paris : Seuil, 272 p.
- Coconnier M.-L. et Pommier B. (2009). L'action humanitaire. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Dioubaté B. (2009). La Banque mondiale et les pays en développement. De l'ajustement structurel à la bonne gouvernance. Paris : L'Harmattan, 264 p.
- Grunewald F. (2005). Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? Paris : Karthala, 432 p.
- Maurel C. (2015). Histoire des nations unies. Géopolitique, relations internationales, diplomatie, histoire. Paris : L'Harmattan, 346 p.
- Maurel C. (2010). Histoire de l'UNESCO Les trente premières années de 1945 à 1974. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Piveteau, A. et Hugon. (2004). Evaluer les ONG. Paris : Karthala, 384 p.
- Ryfman, P. (2004). Les ONG. Paris : La Découverte, 128 p.
- Stangherlin G. (2005). Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain. Paris : L'Harmattan, 246 p.
- Zimet J. (2006). Les ONG de nouveaux acteurs pour changer le monde. Paris : Autrement, 2006, 80 p.

ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenante : Hakima MOUNIR

9h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures.

La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiants à la thématique de la diversité, de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectif spécifique du cours :

1. Interroger les concepts qui sous-tendent les thématiques de la diversité et d'interculturalité;
2. Comprendre les relations intergroupes et les processus d'intégration (ouverture à la diversité, étude des rapports intergroupes et des caractéristiques socioculturelles des groupes sociaux, conflits), les valeurs liées aux différences ainsi que leur incidence sur la vie en société, sur les activités d'apprentissage, de formation ou de management;
3. Acquérir un savoir-faire en communication interculturelle;
4. Identifier les attitudes favorisant la prise en compte de la diversité et la construction d'une citoyenneté Européenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah-Pretceille M., « Enjeux et traitement de la diversité culturelle à l'école », in Houpert-Merly D. (coord.), 2001,
- Pour une éducation interculturelle. Recherches et pratiques, Séminaire Saint-Denis de la Réunion avril 2000, L'Harmattan, 144 p., p. 13-27.

Modalités d'évaluation de l'UE 1

1ère session - Régime général :

- 1) examen ECUE 1.1 en contrôle continu
- 2) examen ECUE 1.2 en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 contrôle continu
- 4) examen ECUE 1.4 dossier thématique écrit en groupe

1ère session - Régime dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable.

- 1) ECUE 1.1 : examen terminal de 2 heures avec deux sujets au choix.
- 2) ECUE 1.2 : dossier à remettre. Prendre contact avec l'enseignant au plus tard trois semaines après le début des cours : philippe.semenowicz@u-pec.fr
- 3) ECUE 1.3 : dossier individuel
- 4) ECUE 1.4 : dossier thématique écrit individuel

2ème session - Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 et 1.2 : écrit commun de 2 heures avec deux sujets au choix
 - 2) ECUE 1.3 : dossier individuel
 - 3) ECUE 1.4 : dossier thématique individuel
-

UE 2 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE I - METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

ECUE 2.1 Méthodologie

Enseignantes responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cécile.begot@u-pec.fr), Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr)

Intervenantes : Anne-Cécile BEGOT et Séverine CHAUVEL

12h TD

CONTENU

Dans le cadre de cet enseignement, nous présenterons les aspects fondamentaux de la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

Il sera notamment question des différentes étapes de la recherche en sciences sociales.

Nous verrons quels sont les enjeux méthodologiques propres à la statistique et en quoi l'instrument statistique et l'argument chiffré constituent des nouveaux modes de gouvernement, afin de sensibiliser à la sociologie réflexive des classements.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- Desrosières, *Gouverner par les nombres* (tome II). Paris, Presses de l'école des Mines, 2008
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

1ère session - Régime général : contrôle continu évaluation écrite à partir des différents exercices proposés en cours de séance.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

2ème session - Régime général : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables, prendre contact avec les enseignantes responsables dès la publication des résultats.

2ème session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec les enseignantes responsables dès la publication des résultats.

ECUE 2.2 Techniques d'enquête

Enseignantes responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cécile.begot@u-pec.fr), Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr)

Intervenantes : Anne-Cécile BEGOT et Séverine CHAUVEL

18h TD

CONTENU

Après avoir vu les aspects fondamentaux de la recherche en sciences sociales, on abordera plus précisément les techniques d'enquête : accès aux sources, observation, entretien...

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

1ère session - Régime général : contrôle continu évaluation écrite à partir des différents exercices proposés en cours de séance.

1ère session - Régime dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables.

L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

2ème session - Régime général et dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables.

L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignantes dès la publication des résultats.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS I

ECUE 3.1 Langues niveau I

Enseignant responsable : Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr)

Intervenant : Stuart HARRISON

24h TD

CONTENU

La langue étrangère représente ici le support pour mener un travail de recherche et d'analyse, sur des sujets ayant un lien avec le thème général : *Les politiques publiques comme réponses à des faits sociaux, leurs logiques, effets et limites.*

La recherche est menée en groupe, par une mise en situation de travail collectif.

La langue étrangère est un véhicule pour explorer des thèmes en sciences sociales en se décentrant des raisonnements déjà connus ; l'effort de travailler exclusivement à partir des sources en langue étrangère permet à l'étudiant de découvrir un autre raisonnement, dont il tente de saisir la cohérence contextuelle.

Partant ainsi de la proposition que ce n'est pas la langue en soi qui fait l'objet de l'apprentissage, ce cours vise à mettre à profit les connaissances linguistiques existantes de chacun, pour explorer un objet d'étude en sciences sociales.

Le pari pédagogique est que si l'étudiant parvient à mobiliser ses propres compétences linguistiques au travers un processus de découverte accompagnée, il sera mieux préparé à l'avenir pour exploiter voire développer ses compétences.

Le parcours vise à aider l'étudiant à entrer dans la découverte des savoirs ; ici, comme le vecteur est une langue étrangère, elle peut faciliter la découverte des politiques publiques et des programmes d'intervention à l'étranger, à travers des textes.

Aussi, l'objet d'étude est co-construit avec l'étudiant : avec ses pairs dans un groupe de recherche ; avec l'enseignant qui accompagne le groupe dans la construction de son objet.

Tout chercheur et tout professionnel sera emmené à mobiliser le matériel à sa disposition pour mener ses découvertes et enrichir son savoir ; le parcours pédagogique vise à éveiller l'étudiant sur les champs du possible et à l'aider à construire ses propres méthodologies.

La première séance permet de clarifier le propos pédagogique, à définir des thèmes d'étude et à constituer les groupes de recherche (3 à 5 étudiants) ; il est question de définir des champs d'intérêt commun, en lien avec les projets de recherche ou de découverte professionnelle.

Les étudiants travaillent entre les séances en recherchant des textes et dans la lecture de leur contenu.

L'enseignant propose un soutien à ces recherches et accompagne chaque groupe dans la construction d'un dossier en adéquation avec ses compétences linguistiques.

Les séances s'organisent en forme d'atelier. Le cours se déploie sur 8 demi-journées.

BIBLIOGRAPHIE

Chaque groupe, avec l'accompagnement de l'enseignant, constitue un corpus de textes en langue étrangère (anglais, espagnol) en lien avec le sujet de recherche.

Ce corpus fait l'objet d'un travail d'analyse, présenté en forme de dossier, rédigé en français.

Modalités d'évaluation ECUE 3.1

1ère session - Régime général : contrôle continu, 50% écrit et 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 TICE

Enseignant responsable : Renaud LAPORTE (r.laporte@u-pec.fr)

Intervenant : Renaud LAPORTE

24h TD

CONTENU

Analyse d'entretiens par le logiciel IRAMUTEQ

BIBLIOGRAPHIE

http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation_19_02_2014.pdf

http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/Pas%20a%20Pas%20IRAMUTEQ_0.7alpha2.pdf

<https://presnumorg.hypotheses.org/187>

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général : contrôle continu écrit (épreuves sur ordinateur).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@copas.coop)

Intervenant : Gilles RIVET

24h TD

CONTENU

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales.

Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Diagnostic, projet, évaluation et démarche qualité (9h)

Nous présenterons les fonctions spécifiques de ces quatre démarches, considérées comme le noyau des métiers de l'ingénierie sociale, et leur articulation.

Nous évoquerons, dans leurs grandes lignes, les contenus de chacune de ces quatre démarches.

Logiques d'organisation et économie sociale (9h)

Nous introduirons la question de l'organisation en la situant dans un secteur d'économie sociale auxquelles les structures de l'animation, de l'insertion-formation et de l'intervention sociale se rattachent majoritairement.

BIBLIOGRAPHIE

- Gilles HERREROS, Pour une sociologie d'intervention, Érès, 2002
- François ABALLÉA, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in Recherches et prévisions, n°62, 2000, pp. 71-81
- Alain PENVEN, L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale, Toulouse, ERES «Trames», 2013
- Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007
- Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003
- Brigitte BOUQUET, Jean-François DRAPERI, Marcel JAEGER, Penser la participation en économie sociale et en action sociale, Dunod, 2009
- Danièle DEMOUSTIER, L'économie sociale et solidaire - S'associer pour entreprendre autrement, Alternatives économiques/Syros, Paris, 2001

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations

2 groupes: IF + EIPI (M. DELALOYE), IS + AEP (S. HARRISON)

Enseignant responsable : Maxime DELALOY (maxime.delaloy@u-pec.fr)

Intervenants : Maxime DELALOY et Stuart HARRISON

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités.

Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique ; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique.

Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou action collective.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.
- Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.
- Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.
- Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

1ère session - Régime général : contrôle continu oral.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découvrir des milieux professionnels

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Gilles RIVET + **Rencontres professionnelles du mardi** (voir emploi du temps)

24h TD

CONTENU

Etre capable de se positionner dans le monde du travail et le milieu professionnel :

- 1) Rencontre au choix avec des professionnels afin de mieux connaître, les structures, les postes, les métiers, et les compétences demandées lors des rencontres du mardi 16h30-18h45 (voir emploi du temps).
Recueil de données et synthèse sur les métiers et les fonctions qu'ils ont envie de mieux connaître à partir de ces rencontres.
- 2) Bilan sur les expériences et les compétences pour construire son projet.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999.
- SERVAN-SCHREIBER (J-L), Le nouvel art du temps, livre de poche, 2002.
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005.
- DELIVRE(F), Question de temps, Inter Edition, 1997.
- PEREZ, D., 2012, Le guide du CV et de la lettre de motivation, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010.
- Le grande livre de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, 3ème édition.

Modalités d'évaluation ECUE 4.2

1ère session - Régime général : contrôle continu oral, présence aux rencontres du mardi obligatoires.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne.

UE 5 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS TERRITORIAUX

ECUE 5.1 Contextes institutionnels

Enseignantes responsables : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr) et Flore CAPELIER (flore.capelier@u-pec.fr)

Intervenantes : Danielle LAPORT et Flore CAPELIER

18h TD

CONTENU (DANIELLE LAPORT) 9h tronc commun parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle, sera utilisée comme support.

L'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à la lumière des approches théoriques.

BIBLIOGRAPHIE (DANIELLE LAPORT)

- LAPORT (D), 2008, Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement, Paris, Ed. Publibook.
- LATOUR (B), 2005, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, Ed. La Découverte.
- BLANC (M), 1992, Pour une sociologie de la transaction sociale, Paris, Ed. L'Harmattan.
- CAZENEUVE (J), 1976, Dix grandes notions de la sociologie, Paris, Ed. du Seuil.
- SAINSAULIEU (R), 2001, Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

CONTENU (FLORE CAPELIER) 9h parcours « Intervention Sociale »

Le cours portera sur l'analyse des contextes institutionnels pour donner aux étudiants les connaissances et les ressources nécessaires pour mieux comprendre le cadre juridique et politique au sein duquel ils interviennent.

- Analyses et discussions autour des sources du droit : distinction entre le droit international, le droit européen, et le droit français, en internet, étude du dualisme juridique (droit privé, droit public avec zoom sur le contenu du casf).
- Réflexion autour de la force contraignante des règles de droit, présentation rapide de

l'autorité judiciaire : dualisme juridictionnel, présentation des compétences des juridictions administratives et judiciaire avec zoom sur les juges susceptibles d'intervenir au sein des situations familiales : juge aux affaires familiales (et juge des tutelles), juge des enfants, juge pénal, mais aussi tribunaux spécialisés comme le tribunal des affaires de sécurité sociale.

- Les documents juridiques et administratifs issus de la pratique : convention, cpom, document vers usagers livret de séjour, charte, contrat de séjour etc.

BIBLIOGRAPHIE (FLORE CAPELIER)

- BORGETTO Michel, LAFORE Robert, Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8ème édition, 2012
- CAPELIER Flore, Comprendre la protection de l'enfance, l'enfant en danger face au droit, Paris, Dunod, 2015
- JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 9^{ème} édition, 2014
- Guide Néret pour les personnes handicapées, 2015
- Code de l'aide et de l'action sociale.

Modalités d'évaluation ECUE 5.1

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : dossier, prendre contact avec les enseignantes responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignantes pour la remise d'un travail écrit dès la publication des résultats.

ECUE 5.2 Séminaire Europe I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP », « EIPI »

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h TD

CONTENU

Le séminaire Europe vise à mettre en dialogue les enjeux européens en matière de développement et d'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et de développement durable avec les savoirs issus de la recherche en sciences de l'éducation et sciences sociales et des expérimentations.

La documentation du séminaire visera à nourrir la réflexion par des questions de recherche qui investissent les enjeux propres aux politiques sociales, aux politiques éducatives, à la citoyenneté, l'inter culturalité et à la mobilité dans l'espace européen.

Les séminaires incluront aussi :

- des sessions de développement de compétences pratiques sur la communication avec les organes du Conseil de l'Europe ;
- la coordination, le développement ou l'expertise de projets de territoire ou internationaux prenant en compte les orientations et les objectifs stratégiques de l'Europe.

Les thèmes choisis pour ces séminaires Europe sont également en cohérence avec les spécialités des parcours.

La première année fournira aux étudiants une vue d'ensemble de l'UE (dimension institutionnelle et le cadre de prise de décision).

Le programme comportera aussi l'analyse des politiques publiques, plus précisément l'eupéanisation des politiques sociales nationales, c'est-à-dire les impacts des politiques sociales européennes sur les politiques nationales, régionales et locales des états membres (conformité et/ou d'hierarchie entre les normes).

Les interventions souligneront les défis de la démocratie et interrogeront les concepts de la citoyenneté et de l'inter culturalité dans l'espace pluriculturel et plurilingue que constitue l'Europe.

1. Les institutions européennes, (fondations, fondements et fonctionnement) ;
2. Les principales politiques publiques européennes en termes d'intégration, d'éducation, de formation, de développement économique et social ;
3. Articulation politiques européennes et politiques locales et leurs financements (cadres généraux pour les territoires).

A l'issue des séminaires l'étudiant doit connaître le fonctionnement des institutions européennes et être capable de comprendre les enjeux et impacts des politiques européennes aux échelles locale, régionale et communautaire.

Il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Moreau Défargues, P. (2005). Les institutions européennes. Paris : Armand Colin
- De Housse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po
- Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.
- Morten, E. (2010). « L'administration de l'union européenne : niveaux multiples et construction d'un centre. », Revue française d'administration publique 1/2010 (n° 133), p. 17-26.
- Andreone, F. Neframi, E. Ponzano, P., « Chronique de l'administration européenne. », Revue française d'administration publique 2/2012 (n° 142), p. 575-602.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

1ère Session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère Session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 6.1 Séminaire « Intervention Sociale »

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s : Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr), Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr), Claire COSSEE (claire.cossee@u-pec.fr), Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr), Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

60h TD

CONTENU

Quatre champs du « social » seront abordés dans le cadre de cet ECUE.

1/ Les politiques de l'enfance et de la famille : Anne-Claudine Oller, 12h

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.).

Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Aussi après avoir rappelé l'histoire et les institutions des politiques de l'enfance et de la famille, nous nous intéresserons aux tensions entre objectifs divergents au sein de ces politiques : entre une politique centrée sur la famille dans son ensemble ou une politique centrée sur l'enfant, entre une politique universaliste ou une politique axée sur les plus vulnérables, entre des objectifs familiaux et économiques.

2/ Les politiques de la vieillesse : Dominique Argoud, 12h

Cet enseignement est destiné à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Il s'agira de comprendre, dans une perspective d'analyse des politiques publiques, comment ont émergé les catégories Vieillesse et Handicap dans les définitions de l'action publique, ainsi que l'activité législative dans ces domaines.

Il s'agira de comprendre quels sont les principaux acteurs et enjeux du secteur.

3/ Politiques d'immigration et d'intégration : Claire Cossée : 12h

Il s'agira de poser les bases de compréhension des politiques de l'immigration, mais aussi de l'immigration en tant qu'objet sociologique et des phénomènes qui y sont liés (intégration, questions identitaires, rapports interethniques, discriminations...).

Nous nous intéresserons d'une part à la place prise par cet objet dans les sciences humaines ; d'autre part, à la façon dont l'immigration est construite comme objet des politiques publiques en France, marquées ces dernières années par une surenchère des textes autour du contrôle de l'immigration conduisant à une mise en cause profonde de la légitimité de la présence des « immigrés » ou de tous ceux qui « font figure d'étrangers » (Cossée *et al*, 2004).

Nous présenterons l'histoire du champ en dressant un panorama des institutions nationales successives qui ont constitué progressivement cette politique sectorielle et des grandes associations qui ont structuré ce secteur d'intervention sociale.

4/ Les politiques de santé publique : Anne-Cécile Bégot, 12h

Dans le cadre de ce cours, nous serons amenés à envisager la généalogie de la santé publique ainsi que ses différents acteurs.

Différentes lois seront analysées, et ce afin de permettre un éclairage précis de ce qu'est la santé publique.

Une partie du cours sera également consacrée à l'étude de textes portant sur des problématiques de santé publique.

5/ Les politiques du handicap : Cédric Frégné, 12h

Le « handicap » est un construit social qu'il est légitime d'interroger au prisme d'une grille de lecture sociohistorique.

Quelles catégories d'analyse l'ont précédée ?

Comment cette catégorie du « handicap » s'est-elle imposée dans l'espace social ?

Qui ont été les acteurs de sa promotion et quelles finalités poursuivaient-ils ?

Par quelles séries d'opérations cognitives et pratiques sont-ils parvenus à mettre cette question sur l'agenda politique et à la rendre socialement aiguë ?

Aujourd'hui que cette catégorie du handicap fait partie de nos schèmes de perception usuels, on peut également s'interroger : que donne-t-on à voir des rapports sociaux à travers cette approche par le handicap ?

Cet enseignement a donc pour ambition de travailler sociologiquement les éléments de contexte, les politiques et les dispositifs qui font du handicap un « problème social » objet de prises en charge multiples.

Quatre séances de 3 heures chacune seront respectivement consacrées à :

- une sociogenèse de la catégorie du « handicap » : approches sociopolitiques
- le handicap : un analyseur de la question sociale ?
- insertion, intégration, inclusion, exclusion : les mots pour dire le handicap
- l'école face au handicap : séparation, intégration, inclusion ?

BIBLIOGRAPHIE

1/ Les politiques de l'enfance et de la famille

- Bec C., 2007, *De l'état social à l'état des droits de l'homme*. Rennes : Presses universitaires de Rennes Res publica.
- Commaille J. et al., 2002, *La politique de la famille*, Paris : La découverte.
- Liebel M. en collaboration avec Pierrine Robin et Iven Saadi, 2010, *Enfants, Droits et Citoyenneté, Faire émerger la perspective des enfants sur leurs droits*, Paris : l'Harmattan.
- Martin C., 2014, « Etre un bon parent ». Une injonction contemporaine. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Séraphin G., 2014, *Comprendre la politique familiale*, Paris : Dunod.

2/ Les politiques de la vieillesse

- CARADEC V., *La sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008
- Les revues *Gérontologie et société*, *Documents-Cleirppa*, *Retraite et société*.

3/ Politiques d'immigration et d'intégration

- COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- FASSIN Didier, MORICE Alain, QUIMINAL Catherine (Dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, Editions La Découverte, 1997.

- NOIRIEL Gérard, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005.
- NOIRIEL Gérard, *A quoi sert "l'identité nationale"*, Marseille, Agone, 2007.
- ROUX Suzanne, *Action sociale et migration. Expérience et méthodes d'un service social spécialisé*, L'Harmattan, 1997.
- VIET Vincent, *La France immigrée. Construction d'une politique 1914-1997*, Paris, Fayard, 1998.

4/ Les politiques de santé publique

- BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
- FASSIN D., *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

5/ Les politiques du handicap

- *Actions et recherches sociales*, n°4, 1981 : « Handicaps-inadaptations »
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard coll. « L'espace du politique », 490p.
- Ebersold S. (1992), *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, Paris, CTNERHI, 2^e éd. 1997, 300p.
- *Ethnologie française*, n°3, 2009 : « Handicaps. Entre discrimination et intégration ».
- Foucault M. (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard coll. « Tel », 1976, 689p.
- Frégné C. (1999), *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 208p.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

1ère session - Régime général et Régime dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse.

2ème session - Régime général et dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Prendre contact avec l'enseignant(e) responsable dès la publication des résultats. Les étudiants devront remettre une note de synthèse, après accord de l'enseignant(e) contacté(e) par mail.

Accompagnement pédagogique : retours postés sur EPREL par l'enseignant(e).

ECUE 6.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

Enseignant(e)s responsables : Éric GILLES (eric.gilles1@free.fr), Chantal VENTURA (venturachantal@orange.fr)

Intervenant(e)s : Éric GILLES et Chantal VENTURA

24h TD

1. CONTENU

Ce séminaire comportera deux parties :

- 12 heures seront consacrées à une réflexion sur le rapport entre la recherche et les pratiques professionnelles.
D'un côté, nous analyserons les sciences sociales, qui ont eu tendance à ne pas écouter les acteurs et les pratiques professionnelles et qui aujourd'hui prennent au sérieux ces acteurs et ces pratiques.

De l'autre, nous analyserons les rapports entre les professionnels de l'éducation et ceux du champ médico-social, notamment sous l'angle de l'expertise. À l'heure où tous 'cherchent' à innover, comment des acteurs – en leur qualité de « professionnels » - se construisent une place expertale ou sont positionnés comme experts ?).

- 12 heures seront basées sur des exposés de professionnels du champ social et d'anciens étudiants de l'Upec.
Ces exposés porteront sur leur profession, leur milieu professionnel, leur recherche (ex : leur mémoire de M2) et l'articulation entre les dimensions professionnelle et recherche.

2. BIBLIOGRAPHIE

- AFFUTS (Association française pour le développement de la recherche en travail social), 2013, *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?*, Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales ».
- Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourguignon Brigitte, 2015, *Reconnaître et valoriser le travail social*, gouvernement.fr.
- Boltanski Luc, 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, collection NRF Essais, Gallimard.
- RULLAC Stéphane, 2014, *La scientification du travail social*, Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales ».
-
- *Vie sociale*, 2011, « Recherche et travail social », 3/2011.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant(e) responsable dès la publication des résultats.

UE 7 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE II

ECUE 7.1 Etude de terrain

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr), Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr), Claire COSSEE (claire.cossee@u-pec.fr), Éric GILLES (eric.gilles@u-pec.fr), Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr) et Elsa PAPAGEORGIOU.

54h TD

CONTENU

Les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 7, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Les étudiants devront se rendre sur leur terrain de recherche et mobiliser la méthodologie (ECUE 2.1) et les techniques d'enquête (ECUE 2.2) vues dans le cadre de l'UE2 (Pratique de la recherche I).

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.1

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 7.2 Note de problématique

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr), Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr), Claire COSSEE (claire.cossee@u-pec.fr), Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr), Éric GILLES (eric.gilles@u-pec.fr) et Elsa PAPAGEORGIOU.

54h TD

CONTENU

Rappel : les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 7, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique' », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.2

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.
